



UNE ÉCOLE, UNE FORMATION ET UN MÉTIER

L'École de Puéricultrices a été la 1^{ère} école préparant à une spécialisation infirmière dans les DOM : ouverte en 2000, accueillant 20 étudiants par promotion.

- Locaux adaptés mutualisés avec l'IFAP et l'IRFE au sein du Pôle Formation : salles de cours et TP, espaces communs et matériels spécifiques (incubateurs, berceaux, ...).
- La taille des promotions, la proximité de l'équipe pédagogique, la collaboration avec les autres filières de formation du Pôle, l'accès au fonds documentaire spécialisé au CDOC, l'accès wifi contribuent à la qualité de vie des étudiants tout au long de leur parcours.



Crédit Photo : Fotolia. Conception graphique : Kom Low Cost. Edition Mars 2023.

E.P

École de Puéricultrices



**Pôle
formation**

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été déléguée au titre de la catégorie de l'action au versement : ACTIONS DE FORMATION



PÔLE FORMATION - E.P.

Accès : Rue Saint-Philippe

Adresse Postale : CS 81010 - 97404 Saint-Denis Cedex

Tél : 0262 90 87 77 • sec.ep@asfa.re

www.asfa.re

École de PUÉRICULTRICES.TEURS

Fiche RNCP : 34861

Un métier
passionnant
autour
de l'enfant



E.P

École de Puéricultrices



Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).



Cofinancé par
l'Union européenne

Se professionnaliser dans la santé et les soins de l'enfant une spécialisation



PUÉRICULTRICE.TEUR

Infirmier.ière ou sage-femme spécialisée.ee assurant des fonctions de prévention, de soin, d'éducation, auprès de l'enfant et de son environnement, ainsi que l'administration des établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans.

SES MISSIONS

- apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de l'enfant dans son environnement familial et institutionnel pour l'aider à acquérir son autonomie
- assurer et faire assurer des soins de santé aux enfants
- respecter et protéger les droits de l'enfant
- participer à la promotion de la profession et à la collaboration avec les autres professionnels.



CONDITIONS D'ACCES À LA FORMATION

- ÊTRE TITULAIRE D'UN :**
- Diplôme d'État d'Infirmier
 - Diplôme d'État de Sage-femme
- ou
- ÊTRE INSCRIT COMME ÉTUDIANT EN DERNIÈRE ANNÉE :**
- d'études d'Infirmier
 - ou de Sage-femme

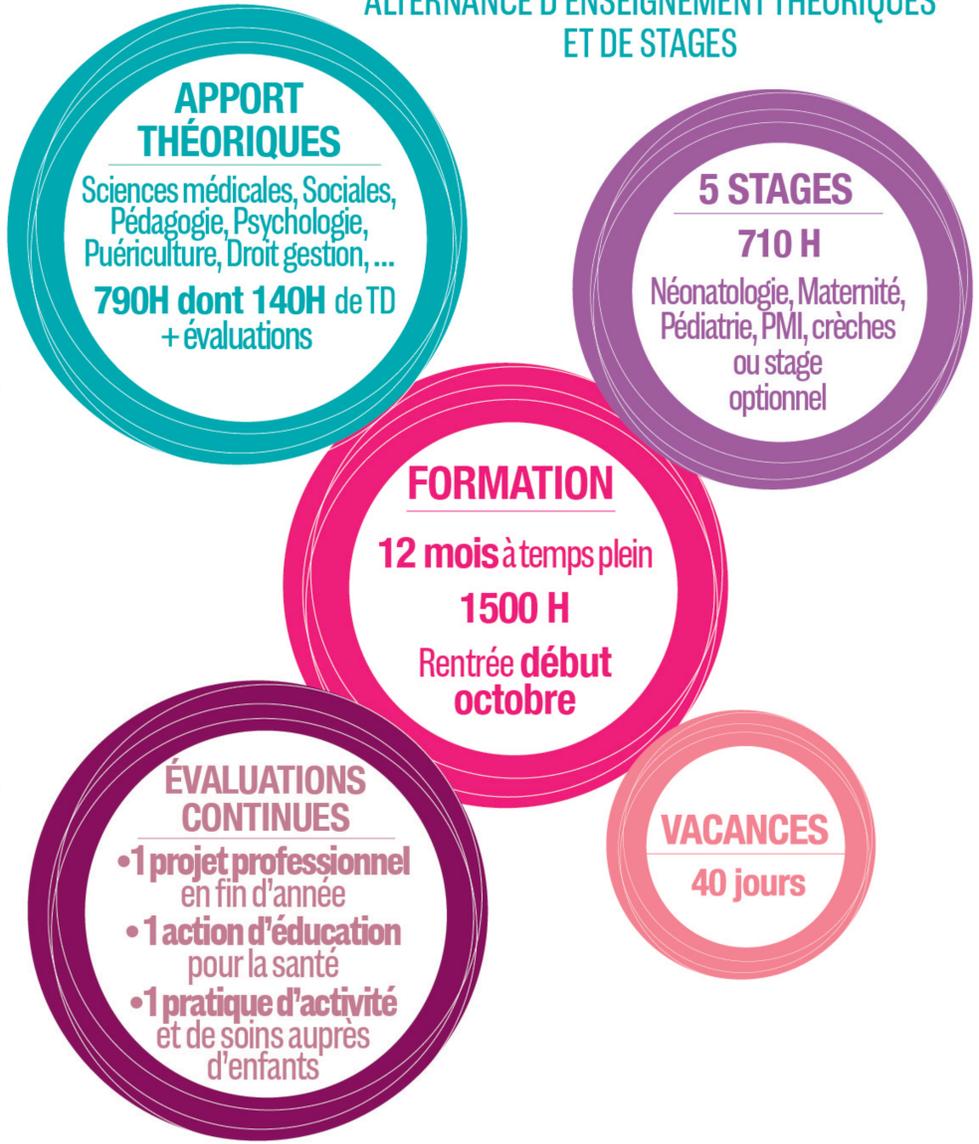


- ### CONCOURS
- **2 épreuves écrites** d'admissibilité (Mars)
 - **1 épreuve orale** d'admission (Avril/Mai)

ORGANISATION DE LA FORMATION

CAPACITÉ D'ACCUEIL : 20 étudiants / promotion

ALTERNANCE D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUES ET DE STAGES



COÛT DE LA FORMATION

- Frais d'inscription au concours : variable selon l'année
- Frais de formation - variable selon le statut de l'étudiant (prise en charge employeur, OPCO ou à titre individuel).

---> Voir conditions sur le site : www.asfa.re/rubrique-modalités



AIDES FINANCIÈRES

Des aides financières sont possibles auprès de votre employeur, OPCO, Pôle Emploi, la Région Réunion.



LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

SERVICES HOSPITALIERS DE SOINS/RÉADAPTATION :

- Maternité, Néonatalogie, Unité Mère-enfant ,
- Lactarium
- Urgences pédiatriques, soins intensifs néonataux
- Réanimation néonatale et infantile
- Pédiatrie & Chirurgie infantile
- C.A.M.S.P., Services enfants handicapés
- Unité d'adolescents & pédopsychiatrie.

ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS :

- Crèches (collectives, familiales, parentales), jardins d'enfants, micro-crèches...
- Relais assistantes maternelles
- Pouponnière,...

AUTRES STRUCTURES :

- Services de PMI du Conseil Départemental
- Santé scolaire
- Centres maternels
- Écoles de formation professionnelle (privées, publiques, Education Nationale).

